

L'offre AGE D'OR SERVICES s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal. Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère des économies et des finances.



### Crédit d'impôt\* 50%

\* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



### TVA réduite selon taux en vigueur\*\*

\*\*cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts.

Les moyens de paiement sont diversifiés :  
chèque, prélèvement, virement, chèque Sortir Plus...

*Les paiements en espèces n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.*

**Financez vos prestations  
avec les Chèques emploi  
service préfinancés**



### ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Votre agence vous remet gratuitement un devis pour les prestations, ou ensemble de prestations, dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 euros (toutes taxes comprises), ou quel que soit le prix des prestations, à votre demande.

## Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

**L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité**  
**12 rue du Ravelin - 10 000 TROYES**

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponses ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com).

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire.

Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.

## Horaires d'interventions et tarifs

Interventions possibles de 7h00 à 21h00. Majoration du tarif de 25% pour les dimanches et jours fériés et majoration de 100% pour le 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

**Pour toute commande annulée moins de 48 heures à l'avance : 27 € TTC de frais d'annulation sont dus.**  
**Pour toute commande non annulée : 27€ TTC de frais d'annulation sont dus. Porte close, facturation 27 € TTC.**

### AGE D'OR SERVICES

Entreprise indépendante franchise SARL A VOTRE SERVICE ! au capital de 14 500€

Siren 49981241000037 - RCS La Roche/Yon  
Agrément SAP 499812410 délivré par la Direccte de  
25/04/2012

N° Finess : 85 002 670 9



**AGE D'OR**  
services

## TARIFS 2023

Valables du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Agence La Roche sur Yon

**5 rue du passage**  
**85000 La Roche sur Yon**

[larochesuryon@agedorservices.com](mailto:larochesuryon@agedorservices.com)

[www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com)

**Tél : 02 51 41 37 69**

Permanence téléphonique :  
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Horaires d'accueil :  
du lundi au vendredi de 9h à 18h



**MON CRÉDIT D'IMPÔT  
POUR LES SERVICES  
À LA PERSONNE**

**C'est une  
fois par an.  
immédiat!**





Votre agence de La Roche/Yon  
Tél : 02 51 41 37 69

ENTRETIEN DU DOMICILE / ASSISTANCE A LA PERSONNE

### Entretien du domicile

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2 heure	17,27 €	19,00 €	10,00 €
1 heure	24,54 €	27,00 €	14,50€

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 20,00 € TTC  
Déplacement pour courses : 0,85€ TTC/km

### Assistance à la personne

Aide au lever, à la toilette, au repas...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2 heure	18,00 €	19,00 €	10,00 €
1 heure	25,59 €	27,00 €	14,50€

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 20,00 € TTC  
Déplacement pour courses : 0,85€ TTC/km

**Tarif conventionné avec le Conseil départemental  
APA, PCDH, aide sociale = 26€/H TTC (24,64 HT)**

### Intervention en mode prestataire

Aucun frais d'inscription  
Frais de gestion de 9€ TTC

\*Le taux de TVA est réduit à 5,5% pour les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, soit un tarif de 24,64€ HT et 26,00€ TTC par heure.

1 Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas ou d'accompagnement ou de livraison de courses ou de collecte et livraison à domicile de linge repassé n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

ACCOMPAGNEMENT / LIVRAISONS DE COURSES / LIVRAISON DE REPAS

### Accompagnement véhiculé<sup>2</sup>

Avec nos véhicules (départ agence/retour agence)

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2 heure	18,95€	20,00€	10,00€
1 heure	37,91€	40,00€	20,00€

Minimum de facturation : 1/2h

### Accompagnement au bras<sup>2</sup>

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2 heure	18,95 €	20,00€	10,00€
1 heure	27,48 €	29,00 €	14,50€

Tout ¼ d'heure commencé est facturé

### Livraison de courses<sup>2</sup>

Alimentaires, non-alimentaires, médicaments...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2 heure	18,95 €	20,00 €	10,00 €
1 heure	27,48 €	29,00 €	14,50€

Minimum de facturation : 1/2h

### Livraison de repas<sup>2</sup>

Les menus sont préparés par notre partenaire, dans un souci d'équilibre et de variété alimentaire

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
Déjeuner 5 composantes	11,36€	12,50€
Déjeuner duo 2 composantes	9,54€	10,50€
Déjeuner+potage	10,72€	11,80€

Tous nos prix s'entendent hors crédit d'impôts de 50% (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).

BRICOLAGE / JARDINAGE / TELEASSISTANCE

### Bricolage<sup>2</sup>

Fixer une rampe, une tringle, changer un joint ou une ampoule, déboucher un évier, monter un meuble en kit, installer des barres d'appui...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1 heure	45,45€	50,00€	25,00€

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1h

### Jardinage<sup>2</sup>

Tonte de pelouse, taille des haies, débroussaillage, petit élagage, évacuation des déchets verts...

	Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
1 heure	41,66€	50,00€	25,00€

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1h

### Téléassistance

Une téléassistance avec GPS qui vous permet de rester mobile. En partenariat avec SeniorAdom

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
Installation	54,54€	60,00€	30,00€
Abonnement mensuel	27,18€	29,90€	14,95€

<sup>2</sup> Activités relevant de l'article D. 7231-1 du Code du travail